

la
cgt

TER
PDL

SYNDICAT
DES CHEMINOTS



NON À LA SUPPRESSION DES AGENTS DE DÉPART DES TRAINS!

La sécurité des usagers et des circulations n'est pas à vendre !



PAROLES D'AGENTS

« Un jour, j'ai pu arrêter un train en sifflant à plusieurs reprises. Une personne tentait de monter alors que le train roulait »

« Suite à des perturbations, il y'a eu une erreur de direction que j'ai constatée en regardant le signal, j'ai donc pu aviser l'agent circulation pour rectifier l'itinéraire »

« Je peux retenir les trains en situations perturbées afin d'assurer les correspondances, ma présence étant obligatoire, j'ai pu aviser le conducteur »

« Moi conducteur, seul l'agent de départ me donne l'assurance que le signal est ouvert en cas de brouillard ou conditions météorologiques dégradées »

« J'ai arrêté le train car une personne risquait de tomber en voulant ouvrir la porte qui était fermée »

« ...de même j'ai empêché la fermeture des portes car une personne, en malaise, avait sa tête coincée au niveau de la porte »...

La Direction SNCF continue de déshumaniser les trains et les gares, aux dépens de la sécurité des voyageurs par logique purement comptable. Prochainement ce sont les chefs de service, donnant le départ des trains, qui pourraient être amenés à disparaître (au 10 décembre). Ces agents de départ, après s'être assurés que toutes les conditions sont réunies (signal ouvert, montée/descente de voyageurs, heure de départ, fermeture des portes assurées...) transmettent l'autorisation de départ au conducteur.

Ils sont un maillon essentiel dans la chaîne de la sécurité du 1er au dernier train, avec une présence obligatoire.

La formation initiale leur permet d'avoir une approche transverse, globale sur la sécurité. **Dans les gares ils assurent l'interface entre la vie dans la gare et le train au départ, ce qui permet d'optimiser la régularité.**

L'EXPÉRIENCE SUR LA BRETAGNE

La Direction SNCF met en avant l'exemple de la Bretagne où, selon elle, le métier d'agent de départ a été supprimé sans conséquence sur la sécurité. Pour les collègues Bretons **la question n'est pas de savoir s'il va y avoir accident mais la question est quand?**

En effet, contrairement aux affirmations de la Direction, des « nez à nez » (trains face à face) ont été évités de justesse, une cinquantaine de rapports d'agents de bord, en difficulté suite à la suppression des agents de départ, traversées de voies... en atteste.

En supprimant les contrôleurs et les agents de départ, la Direction reporte l'entière responsabilité de la procédure de départ sur l'agent de conduite. Ce dernier devrait désormais gérer les nombreuses particularités sur les quais, le temps d'un arrêt, au risque d'impacter les procédures liées à son métier de conducteur. La déshumanisation des gares est un frein au développement du ferroviaire, moyen de transport perfectible mais écologique avec jusque là un niveau de sécurité reconnu. Jusqu'où compte aller La Direction dans la casse des métiers liés à la sécurité? Le rapport accablant la SNCF sur l'accident de Bretigny en 2013 (7 morts) ne devrait-il pas faire réfléchir nos grands décideurs?

SIGNEZ LA PÉTITION